

le maire de condé en brie au conseiller général

23 juin 2010



Le 17 Juin 2010

Le Maire de condé en Brie

A Monsieur MANGIN, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes

Monsieur le Président, mes chers Collègues,

- Malgré mon grand âge et mon expérience, peut-être d'ailleurs à cause de cela, j'ai été surpris par votre candidature, après les 3 rejets dont vous avez fait l'objet. Du coup, je ne vous ai pas félicité comme c'en est l'habitude. Je vous ai simplement souhaité « beaucoup de plaisir », ce que je vous renouvelle aujourd'hui.
- En effet, pour un certain nombre d'entre nous, certes minoritaires, nous pensons que les problèmes qui vous ont conduit à la démission restent présents. Par contre, je ne peux m'empêcher d'être admiratif pour la facilité avec laquelle vous franchissez les obstacles : « on vous sort par la porte, vous rentrez par la fenêtre » comme de rien n'était. Bravo, vous avez sans doute exercé le métier de VRP dans une autre vie....
- Mais je veux simplement aujourd'hui m'excuser auprès de notre collègue Alain MOROY, que je n'ai pas remercié pour tout le travail qu'il a fait, depuis 1995 à la Communauté de Communes.
- Assainissement notamment et j'ai été peiné du peu de cas dont certains de nos collègues ont fait état dans leurs votes alors que leur commune en ont été les grandes bénéficiaires. Il est vrai que la reconnaissance, aujourd'hui n'est plus de mise. Alain a été présent chaque semaine à l'heure et au jour dit, pour suivre les chantiers et ceci pendant 6 ans.
- Il était également présent dans toutes les manifestations (jeunes, retraités, rien ne lui a échappé).
- Merci aussi Alain pour avoir suppléé pendant 2 ans aux absences répétées d'un Président fantôme.
- Je veux aussi dire deux mots à Bertrand PIPEAU, avec lequel, j'ai eu quelques petits différents par le passé, qui d'ailleurs ne nous ont pas empêchés de travailler ensemble. S'il savait Bertrand, ce que (quelques uns dans la salle se reconnaîtront) ont pu me dire ou m'écrire, il serait édifié.
- Là aussi, j'ai été surpris de la façon dont le Président lui fait porter la responsabilité des dysfonctionnements qu'il a pourtant dénoncés à plusieurs reprises en n'en stigmatisant les auteurs.
- C'est parfaitement injuste et à la limite de l'honnêteté. Mais de la part de Monsieur MANGIN, ça ne nous surprend pas.
- Enfin, reste le devenir de Madame CHATEAU dont on ne nous dit rien, pas plus qu'à elle d'ailleurs, puisqu' elle est la première intéressée.
- Et pourtant cette femme qui a beaucoup donné à la Communauté de Communes depuis 1997, mérite, un peu de considération.
- Trahie par quelques personnels peu scrupuleux, qu'elle a beaucoup aidés. Nous vous demandons de lui dire, en entretien, ce que vous attendez d'elle. C'est la moindre des choses

vous attendez à elle. C'est la mémoire des choses.

- Annie, puisque pratiquement tous les élus qui te connaissent, t'appellent comme cela, au non de tous ceux qui t'ont suivie dans ton parcours et qui ont apprécié le travail que tu as fait, je te dis un grand Merci. Nous savons ce que la Communauté te doit.
- Je terminerai, Monsieur le Président en souhaitant que les trois leçons qui vous ont été données servent à mieux servir la communauté. Evitez le mépris, les divisions que vous organisez régulièrement.
- Soyez attentif, et vigilant, ne vous laissez pas entraîner, et ne faites pas vôtre, les règlements de compte que quelques rares Vice Présidents nourrissent pour venger les sanctions méritées et infligées à leurs proches dans des affaires indélicates.
- En ce qui concerne Madame LETELLIER, j'ai lu Madame avec beaucoup d'intérêt votre prose. Elle m'a beaucoup appris ainsi qu'à mes Collègues sur les manoeuvres déployées par Monsieur MANGIN pour récupérer la présidence qu'il avait dû quitter à la suite du refus du vote du budget.
- Oui, mes chers collègues, c'est une fin de règne, 1971/2014, ça fera un bail, si dieu me prête vie pour aller jusque là. J'estime avoir fait mon travail d'élu, j'espère que vous avez conscience des avancées importantes réalisées dans notre Canton. Je n'attends aucune reconnaissance.
- Simplement, le respect et la considération de ce qui a été fait par le Canton depuis 1982 avec l'ensemble des Maires et des Conseillers Municipaux qui se sont succédés.
- **Ils ne m'ont jamais, mangé servilement dans la main.**
- Cette formule me paraît inadaptée et surtout irrespectueuse. Monsieur le Maire de Barzy, Si vos prédécesseurs dans votre Commune entendaient cela...ils en seraient sans doute ravis...

Jacques LARANGOT

Twirling à condé en brie 20 juin 2010

C'est déjà la fin de l'année pour le Twirling Club de Condé en Brie, alors, pour finir en beauté, quoi de mieux qu'un gala!

Tout le club était présent dans la salle des fêtes de Condé en Brie, pour présenter un spectacle d'une heure et demie, entièrement consacré aux chorégraphies de la quarantaine d'élèves s'adonnant à cette discipline pendant toute l'année. Parents, frères et soeurs, amis ont pu se rendre compte de la qualité du travail que Sandrine et Stéphanie, les deux entraîneurs et chorégraphes ont su monter pour leur plus grand plaisir. La condition physique de tous ces athlètes est au mieux et les efforts qu'ils ont dû faire pour pratiquer leur sport favori, sont largement récompensés par les applaudissements, non forcés, des spectateurs. Le twirling bâton est une discipline qui repose sur la gymnastique, la danse et le maniement du bâton.

est une discipline qui repose sur la gymnastique, la danse et le maniement du bâton. Visuellement le twirling bâton se distingue des majorettes par son aspect sportif et compétitif, tout en y mêlant l'art de la danse. Il devient ainsi plus proche de la gymnastique et du patinage, bien qu'issu des majorettes. C'est un sport artistique, qui demande des qualités de dynamisme, de concentration mentale, d'harmonie et d'agilité, sans oublier le dépassement de soi, mais également l'enthousiasme et la joie de partager des émotions.

Une après-midi formidable, dans une ambiance décontractée et familiale que parfois le sport a tendance à oublier.

objets anciens à condé en brie *6 juin 2010*

Sur le thème des objets anciens, l'atelier libre de peinture de Condé en Brie proposait, ce dimanche, une exposition.

Le sujet, qui pourtant, semblait devoir inspirer beaucoup de participants des ateliers, ne trouva pas sa dimension et les quatre artistes ayant bien voulu se pencher sur le thème se sentaient bien seuls. Peintures et photos, avaient pourtant de quoi nous plonger dans ce passé, qui en fin de compte n'est pas si lointain, mais que notre époque fulgurante, relège si rapidement dans le domaine des antiquités. L'important, au dire des artistes, était de trouver l'objet qui allait les inspirer, dans la multitude pouvant s'intégrer dans le sujet, sans oublier le côté artistique.

Jacqueline GOUBY, l'animatrice des ateliers, se sentait un peu frustrée du peu de travail accroché sur les cymaises, mais un atelier libre ne peut imposer trop souvent des contraintes si le mot libre doit conserver sa définition.

En avant première, le nouveau CD de Fabrice Caurier "Airs fantômes" était disponible pour les amateurs de poésie.

Une matinée, heureusement chaleureuse, qui contribua à l'animation du marché campagnard qui se tenait un étage en dessous.

